

ARBELE

L'ARBE dans les exploitations d'ÉLEVAGE herbivore



L'utilisation de plaquettes de bois en litières

Les arbres des haies, bosquets et ripisylves peuvent être transformés en plaquettes et être utilisés dans les aires de couchage ou de circulation des animaux. Ce témoignage est le résultat d'une série d'enquêtes réalisées en 2017. Douze autres fiches témoignent de la capacité des éleveurs à mettre en œuvre ce matériau en fonction des contraintes de leur exploitation.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Utilisation de plaquettes en sous-couche pour assainir la litière et en antidérapant sur couloir de circulation bétonné

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION DE L'EARL CAUMON DE MARTORY (15)

VA Limousin (50 mères + 20 génisses)
SAU : 80 ha (dont 73 ha en prairie)

🌲 Ressources en bois

18 ha de bois, difficilement accessibles avec des engins car très en pente. Les tas de branches sont donc stockés en bord de route et le déchetage y est également effectué (photo ci-dessous). Ce sont principalement des essences de chêne, châtaignier et de houx. Sylvain bénéficie également de dons de bois déjà coupés.



Chantier de déchetage en bord de route



Séchage sous hangar pendant 6 mois

UTILISATION DE PLAQUETTES DE BOIS EN LITIÈRE DEPUIS 2003

Avec un potentiel de **150 MAP /an** et un coût de revient de **14 € /MAP** (MAP = Mètre cube apparent plaquettes)

Novembre - Avril Coupe	Avril - Juin Déchetage	Avril - Novembre Séchage	Novembre - Février Litière et fumier
<p>🔧 Tronçonneuse € 5 €/ h x 8 h x 3 j = 120 € soit 0,80 €/ MAP Pour 3 jours d'abattage, il faut ajouter 8-10 jours de débardage qui revient à environ à 0,50 €/ MAP soit 1,30 €/ MAP en moyenne</p>	<p>🔧 Déchetreuse de la CUMA Déchi'bois + 2 à 3 tracteurs avec bennes pour le transport € 250 €/h avec un débit de 60 MAP/h soit 4,15 €/MAP</p>	<p>🐄 Pour les vaches suitées comme les génisses de Novembre à Février</p> <ul style="list-style-type: none"> ☑ une sous-couche de 10-15 cm de plaquettes étalé au godet + une pellicule de paille le premier jour. Ensuite, un paillage quotidien à raison de 6 kg de paille/ animal. ☑ Sur le couloir de circulation, une couche de 2-3 cm est appliquée pour son effet antidérapant. ☑ Un seul curage du fumier fin Février à la sortie des animaux. Il est pré-composté puis épandu sur prairies. 	

COMMENT S'EST FAITE LA TRANSITION VERS L'UTILISATION DE PLAQUETTES EN LITIÈRES ?

Lors de la mise aux normes des bâtiments en 2006, Sylvain Caumon a choisi l'installation d'une fumière pour la gestion des déjections. Cela implique un besoin de paille conséquent pour obtenir du fumier compact. Il cherche donc à faire des économies de paille tout en gardant un fumier suffisamment compact. Au vu de la ressource présente sur le site de l'exploitation, à laquelle s'ajoutent des opportunités de récupération de bois, la plaquette lui paraissait un bon compromis.

L'AVIS DE L'AGRICULTEUR

Sylvain Caumon, Earl Caumon de Martory, Martory, 15600 Leynhac

« Les animaux se sont très vite adaptés à la plaquette, elle offre un très bon antidérapant. Si j'ai le malheur de manquer de plaquettes, les vaches marchent comme sur des œufs car elles craignent de glisser.

J'ai moins de "casse" de vaches lors de la monte à cause des glissades sur le béton.

Aujourd'hui, il n'y a plus aucun apport d'engrais sur les prairies, **le fumier de plaquette offre des oligo-éléments qu'un fumier de paille n'apporte pas**. Il y a une meilleure pousse des légumineuses et une amélioration de la flore dans les prairies. Le fumier est composté une seule fois pour un effet « pré-compostage », je laisse le sol faire la suite du travail. Des déchets verts sont également ajoutés au compost. Les premiers fumiers compostés en Février sont épandus en Mars sur les prairies, puis en Mai après la première fauche. Aucun retour de plaquettes n'a été observé lors de la fauche, ni retrouvé dans le foin.

Sur le site, 2 km de haies ont déjà été plantés, je souhaite également planter des haies afin de rediviser certaines parcelles. Les plaquettes sont également utilisées en paillage pour les arbustes lors des plantations ».

L'AVIS DU TECHNICIEN

Sylvie Monier, Mission Haies, Union des Forêts et des Haies Auvergne Rhône-Alpes

« Le bois bocager et forestier de l'exploitation est optimisé sous différentes formes : chaudières litière (et fumier), et paillage des plantations. Sylvain raisonne une optimisation de l'autonomie de son exploitation.

L'utilisation des plaquettes sur l'aire raclée est novatrice et intéressante, elle optimise le bien-être animal en réduisant les glissades et permet à Sylvain de récupérer un produit semi-liquide qu'il arrive ensuite à mélanger au reste du fumier. Cela lui donne de la souplesse dans l'utilisation des fumiers. Cette propriété antidérapante est utilisée par d'autres éleveurs qui par exemple, étalent des plaquettes dans leur bétailière avant le déplacement des animaux. Ils peuvent ainsi récupérer du fumier compact au lieu de nettoyer les déjections à l'eau.

Le chiffrage des gains liés à la présence des arbres et leur valorisation (bois, fruits,...) aboutit à un chiffre d'affaires net de 11 000 €/an (6 000 € pour le chauffage, 3 000 € pour la litière et 2 000 € en bénéfices agroécologiques liés aux haies) ».

CONTACT :

Jean-Christophe MOREAU
jean-christophe.moreau@idele.fr
Institut de l'Élevage - BP 42118
31321 Castanet-Tolosan cedex
Tél : 05 61 75 44 47



Retrouvez toutes les autres fiches
du programme ARBELE sur le site :

www.idele.fr



LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROGRAMME ARBELE :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION
avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"